



REGLEMENT DU MEMOIRE ET DE LA SOUTENANCE (1^{ère} et 2^{ème} année) Parcours Conseiller Clientèle de Professionnels (CCPRO)

Chaque étudiant en alternance doit rédiger un mémoire de fin d'année à orientation professionnelle développant une problématique rencontrée au cours de ses missions en banque et compatible avec le contenu de son cursus de formation. Dans le cadre de la rédaction du mémoire, les étudiants bénéficient à la fois d'échanges avec le tuteur professionnel et un enseignant-chercheur désigné membre l'équipe du Master, le tuteur universitaire.

Le choix du sujet doit être conforme à la formation et s'efforcer d'apporter une expertise utile et innovante à des praticiens qui attendent un point de vue nouveau ou des méthodes différentes dans le traitement d'une question généralement assez resserrée, et non traitée faute de temps. Il doit ressortir une véritable plus-value à la lecture du mémoire, tant en termes d'analyse du sujet que des propositions qui peuvent solutionner certains aspects liés à la problématique. Le sujet du mémoire ainsi que la problématique, le plan et une première bibliographie sont décidés en concertation et doivent être validés par le tuteur universitaire et le tuteur entreprise.

La rédaction du mémoire est une réponse à la problématique choisie. La démonstration peut reposer sur une structure en deux ou trois parties, décomposées elles-mêmes en sections et paragraphes. On y trouvera :

- un exposé de la littérature afférente au sujet,
- une mise en lien avec la question soulevée dans le cadre de la mission,
- un exposé de la méthodologie,
- le test de différentes hypothèses ou pratiques,
- des applications empiriques et la présentation de résultats obtenus, voire de recommandations.

Le mémoire est remis dix jours au plus tard avant la programmation de la soutenance : (1) sous format pdf au secrétariat pédagogique ; et (2) sous format papier à chacun des tuteurs (donc deux exemplaires papiers).

La soutenance

Le mémoire est soutenu devant les tuteurs universitaire et professionnel. La présentation orale de l'étudiant dure environ vingt minutes (introduction et plan) et s'appuie sur la présentation d'un fichier Power Point. Plutôt que de proposer un résumé du mémoire, il peut être pertinent de proposer une mise en perspective de la problématique ou d'exposer des prolongements des résultats obtenus. Le jury expose ensuite ses remarques et pose des questions au candidat.



La notation

La notation de ce travail universitaire est réalisée conjointement par les tuteurs professionnel et universitaire. Le traitement du sujet (problématisation, appropriation de la littérature liée au sujet et sélection des références bibliographiques pertinentes, compréhension des concepts théoriques sous-jacents, structuration de la démarche, utilisation d'outils informatiques et documentaires, compréhension des enjeux, partis pris méthodologiques, recueil de données empiriques...), les qualités rédactionnelles de l'étudiant et le potentiel de valorisation du mémoire par l'entreprise (rédaction de recommandations...) sont les critères d'évaluation retenus. Le mémoire de Master est donc aussi un travail qui donne l'occasion à l'étudiant de démontrer qu'il est capable de structurer et de rédiger un projet académique et qu'il a compris et assimilé les connaissances acquises au cours du Master.

Le tuteur professionnel attribue une note pour le stage. Lors de la délibération de soutenance, les tuteurs attribuent une note de mémoire et une note de soutenance.

Les poids dans la note finale sont les suivants :

- note de stage 50%
- note de mémoire 35%
- note de soutenance 15%

La moyenne ainsi obtenue forme la note finale qui compte pour 10 ECTS. Cette pondération reflète l'importance accordée à la pratique professionnelle mais aussi à la rédaction d'un rapport et à sa présentation orale, qui sont des compétences attendues et reconnues au niveau Master.

Exemple de sujets de mémoire de M2

Les régimes de retraite des professionnels (plusieurs sujets ont été traités sur ce thème)

La crise et la gestion d'une agence bancaire

La gestion des risques des professionnels

Création d'entreprise et risques associés pour les banques

Financement des professionnels et rentabilité bancaire

Financement des PME et rationnement du crédit

L'influence de la nouvelle réglementation Bâle 3 et la stratégie du Crédit Agricole

L'impact de la crise sur le marché des professionnels

La nouvelle réglementation Bâle 3: conséquences sur l'approche du client professionnel

L'implication de Bâle 3: répercussions sur le coût du financement des entreprises à court, moyen et long terme

Le financement des entreprises après la crise

La communication des banques vis à vis des tiers

L'évolution de la banque à distance sur le marché des professionnels: le cas de la BNP

Réglementation bancaire et nouvelles stratégies commerciales du Crédit Agricole

Les relations financières banques-entreprises: malaise?

Crise de la dette souveraine et financement des entreprises

Le comportement des banques vis à vis des professionnels après la crise